

Bayeux. Un collectif de parents d'élèves dénonce la baisse du nombre d'ATSEM dans les écoles de l'intercom

Les représentants de 11 des 13 écoles de Bayeux Intercom alertent sur la baisse des effectifs des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles dans les écoles.



Les représentants de 11 des 13 écoles de Bayeux Intercom alertent sur la baisse des effectifs des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles dans les écoles (ATSEM).

Fondé fin mars 2021, le Collectif des représentants des parents d'élèves (RPE) de Bayeux Intercom (constitué des représentants élus de 11 des 13 écoles de Bayeux Intercom) dénonce la réduction des effectifs des ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) à la rentrée 2021. Ils passeront de une ATSEM par classe à deux ATSEM pour trois classes. C'est déjà le cas depuis 2020 au sein des écoles Létot La Poterie et Argouges, à Bayeux, et au sein de celle de Saint-Vigor-le-Grand.

Les ATSEM sont des fonctionnaires territoriaux (employés par les collectivités et non par l'Etat) chargés d'assister les enseignants dans les classes maternelles ou les

classes à double niveau, grande section/CP.

"Cette mesure n'a pas été abordée dans les conseils d'école alors que c'est un sujet central", déplorent Chloé Broggi et François Pichonet, deux représentants de parents d'élèves qui siègent à l'école Argouges, à Bayeux. "On comprend donc que c'est acté et que l'on n'associe pas les parents d'élèves à cela. Quand on a deux ATSEM pour trois classes, l'enseignant est obligé de se démultiplier, entre l'accueil des parents, les petits à changer, les cours à donner..."

"Un choix politique"

Le collectif tire la sonnette d'alarme sur "un choix politique" de Bayeux Intercom. Il s'est réuni samedi 3 avril 2021 devant le siège de la collectivité pour dénoncer la mesure qui sera élargie aux 10 autres écoles du territoire intercommunal à la rentrée de septembre. Pour Chloé Broggi, ce choix met en péril ce socle du développement de l'enfant qu'est l'école maternelle.

Il n'y a pas d'argument qui tienne pour que nos enfants ne bénéficient pas de conditions de scolarité satisfaisantes. Avoir une ATSEM à temps plein par classe n'est pas un confort, c'est simplement indispensable.

Chloé Broggi

Le Collectif a sollicité un rendez-vous avec Bayeux Intercom (ndlr : la collectivité a proposé deux dates au Collectif entre le 5 et le 8 avril) afin d'instaurer le dialogue. Un contre-la-montre qui s'engage à quelques jours du conseil communautaire du 8 avril 2021 lors duquel le budget 2021 va être voté. "Adopter cette réduction d'effectifs d'ATSEM c'est méconnaître ce que sont les classes aujourd'hui, et ce que sont des enfants de 3 ans à 5 ans. Il y a un besoin humain pour obtenir l'école inclusive et, même si ce n'est pas à Bayeux Intercom de palier à tout, la collectivité doit prendre en compte cet état de fait", clame le Collectif des RPE de Bayeux Intercom.

"Il ne s'agit pas d'un moyen de faire des économies"

Arnaud Tanquerel, vice-président de Bayeux Intercom en charge de l'enseignement, insiste sur le fait que la réduction du nombre d'ATSEM "n'est pas une question financière et donc il ne s'agit pas d'un moyen de faire des économies pour la collectivité. Le budget alloué à l'enseignement en 2021 sera constant, ce qui implique que Bayeux Intercom va devoir réinjecter des ressources pour être à l'équilibre dans un contexte délicat lié à la crise. Nous allons d'ailleurs faire un effort pour 6 ATSEM en fin de carrière (leur population est vieillissante, ndlr) en augmentant leur temps de travail pour les passer à temps plein. Ainsi, elles percevront une meilleure retraite, puisque les dernières années

d'activité comptent. De plus, nous allons, dans les prochains mois, miser sur la formation avec 6 jeunes en alternance en formation CAP petite enfance. Il y a un besoin de formation. Ces jeunes seront ensuite recrutés d'ici un an ou deux car il y aura quand même des départs en retraite à remplacer. Nous allons de plus remettre en place le remplacement des ATSEM dès leur premier jour d'absence grâce à deux agents volants".

L'argument démographique

Pour les représentants des parents d'élèves du collectif, Bayeux Intercom s'appuie sur des projections démographiques pour réduire le nombre d'ATSEM au sein des écoles. "Bayeux Intercom nie la problématique et suis les résultats d'une étude". Ce à quoi répond en effet par des chiffres la collectivité.

Nous avons connu une baisse importante des effectifs au sein des écoles de Bayeux Intercom. Entre la rentrée 2011-2012 et la rentrée 2020-2021, ce sont 17 % d'élèves de maternelle en moins. Sur les cinq dernières années, nous avons perdu 12 % de ces élèves. Sur la même période, nous avons connu 5 ouvertures de classes pour 13 fermetures, soit 8 classes de moins. Les chiffres sont parlants.

Arnaud Tanquerel

Si plusieurs projets immobiliers sont en cours à Bayeux, et devraient apporter un regain de dynamisme en termes de démographie - notamment à travers deux lotissements qui séduiront les familles - la collectivité adapte à la situation les effectifs de ses agents territoriaux dans les écoles maternelles.

"Il y a des projets immobiliers, mais où est la hausse des effectifs dans les écoles ? Lorsque nous avons eu les conclusions de l'étude menée en 2018 par le cabinet Forbes concernant l'encadrement dans nos écoles celui-ci a été jugé très élevé. La loi nous impose d'allouer une ATSEM par écoles, nous en avons octroyé une par classe depuis le départ. Mais nous sommes dans le creux de la vague. C'est pourquoi nous ne remplaçons pas les 6 départs en retraite à venir dans les deux ans (il en reste trois, ndlr)".

Une charte des ATSEM "pour clarifier les missions de chacun"

La réduction du nombre d'ATSEM, déjà effective dans trois écoles de l'intercom, "fonctionne", affirme l'élu.

Je conçois que ce changement remette en question le fonctionnement dans les écoles. Mais les missions de chacun sur le temps de l'école ont été clari-

fiées pour donner naissance à une charte de l'ATSEM qui sera présentée au conseil communautaire du mois de mai. Ainsi, les enfants seront suivis tout aussi bien qu'avant, je veux vraiment rassurer les parents.

Arnaud Tanquerel

Concrètement, cette charte devrait permettre de mieux organiser les charges de travail entre ATSEM et enseignants dans des classes qui comptent entre 17 et 26 élèves. "Elle a été élaborée avec le corps enseignant, les ATSEM et l'inspection académique", conclut Arnaud Tanquerel